

# LE CANADA

DEUXIÈME ANNÉE—NUMÉRO 60

MARDI, 23 MARS 1870

Administrateur en chef  
**JOSEPH TASSE**  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne  
Un an, payable d'avance \$4.00  
Six mois, payable d'avance 2.50  
Payable dans le cours de l'année  
Edition Hebdomadaire  
Un an, 63.00, invariablement payable d'avance.

Administrateur  
**O. D. THÉRIAULT**  
Les lettres et envois non affranchis sont refusés

BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70, rue Albert, Hull.

## BUREAU DE POSTE OTTAWA.

TABLEAU indiquant l'heure d'arrivée et de départ des trains

Destin.	Par.	Deliv.
Est—Montreal, Quebec, etc.	10.00	1.00
Provinciales Maritimes	10.00	1.00
Ouest—Kinnear, etc.	10.00	1.00
Paris, etc.	10.00	1.00
Ch. de New-York	10.00	1.00
Montreal, etc.	10.00	1.00
North Shore, etc.	10.00	1.00
St. John's, etc.	10.00	1.00
Halifax, etc.	10.00	1.00
St. John's, etc.	10.00	1.00
Halifax, etc.	10.00	1.00
St. John's, etc.	10.00	1.00
Halifax, etc.	10.00	1.00

## Chemin de fer C. M. O. et O.

La route la plus courte et la plus directe entre Montreal et Ottawa.

Le 12 et après LUNDI, 12 JANVIER, les trains quitteront les dépôts d'Arriver et de Hull, comme suit :  
Train de Train la nuit, Express  
Quitté à Hull 8.15 a.m., 3.35 p.m.  
Quitté à Ottawa 9.20 a.m., 4.30 p.m.  
Arrive à Hochelaga 1.30 p.m., 6.50 p.m.  
Quitté Hochelaga 2.30 a.m., 4.30 p.m.  
Arrive à Hull 2.00 p.m., 3.00 p.m.  
Arrive à Ottawa 2.35 p.m., 3.35 p.m.  
Des marchandises CHARGES SAISON sont attachés à chaque train de passager.  
Tous les trains partent d'après l'heure de Montreal.  
Pour billets et renseignements s'adresser au bureau, 36 rue Elgin, Ottawa, et à l'Administration générale, 13 Place d'Armes, ou au bureau pour le vente des billets, 207 rue St. Jacques à Montreal.  
C. A. SCOTT, Surintendant général, Division Ouest.  
C. A. STARK, Agent général de fret et des passagers.  
CHAS. DESJARDINS, Agent général.

## PROVINCE DE QUÉBEC

### CHAMBRE DU PARLEMENT

BILLS PRIVÉS  
Les personnes qui se proposent de présenter à la législature de la Province de Québec pour obtenir le passage de BILLS PRIVÉS ou LOGAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arrangements ou de fixer des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de promouvoir les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec"), elles sont requises d'en déposer UN MOIS D'AVANCE (signifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publié dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.  
Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les deux premières semaines de la session.  
L. DELORME, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 16 Février 1868.

## Librairie CANADIENNE.

F. X. MICHAUD, LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école, ROMANS INTERESSANTS. Objets de piété, de fantaisie, images, etc., etc.  
F. X. MICHAUD, RELIEUR ET REGLEUR.  
Livres de comptes de toute espèce et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc.  
Vieux livres et musique reliés avec goût et à des PRIX TRÈS MODÉRÉS. Une visite est sollicitée.  
F. X. MICHAUD, 462, Rue SUSSEX, OTTAWA.  
6 septembre 1870.

## R. C. W. MacQUAIG,

Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.

J. Brewer, ENCANTEUR  
148 RUE SPARKS 148.  
Ottawa, 11 juillet 1870.  
P. LARMONTE, Comptable et agent général  
Syndic officiel pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa.  
BUREAU D'AGENTS POUR LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU "WESTERN."  
La compagnie d'assurance "Québec."  
La compagnie d'assurance "Lancashire."  
La compagnie d'assurance "Standard Life."  
La ligne de steamers "Anchor."  
Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa, Ottawa, 18 août 1870.  
T. RAJOTTE, Syndic Officiel  
Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.  
Bureau, 64, rue Wellington, Ottawa, Ottawa, 14 août 1870.  
DÉMENAGEMENT  
F. DUHAMEL  
désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son dépot au MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal "B," et-ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de Viandes de toutes sortes  
Reconnaisant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, et qu'il se propose de continuer son patronage dans son nouvel établissement.  
Ottawa, 11 Nov. 1870.  
Chapeaux du Printemps.  
TOUTES SORTES DE CHAPEAUX DU PRINTEMPS REÇUS TOUS LES JOURS.  
GEORGE SIMMS, 585 Rue SUSSEX.  
L'On Nettoie et Repasse les CHAPEAUX DE FEUTRE.  
Wm HOWE.  
Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.  
Importateur et marchandise  
Tapisseries et de decors.  
GIBIER ET POISSON.  
On trouve toujours l'Asi-Mois à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers, de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.  
MOISE LAPORTE.  
Ottawa, 26 Dec. 1870.

## ASSURANCE CONTRE LE FEU.

ROYALE D'ANGLETERRE

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE  
ACTIF, \$10,000,000.  
Le concessionnaire est préparé à accepter, des RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les plus réduits sur toutes descriptions de propriétés qu'il est d'usage d'assurer.  
LE SOUS-SIGNE EST AUSSI L'AGENT DE LA  
Compagnie Canadienne "Trust and Loan."  
Argent à prêter sur Hypothèques Foncières en ville et à la campagne, dans les provinces de Québec et d'Ontario.  
En toutes sommes voulues.  
Hypothèques achetées.  
T. M. CLARK, Agent.  
Cout des rues ELGIN ET WELLINGTON.  
Ottawa, 28 mars 1870.  
LA COMPAGNIE DE PRET DU CANADA.  
BUREAU PRINCIPAL  
No. 8 RUE JACQUES, HAMILTON, CANADA.  
W. HENDRIE, Président  
W. H. GLASSCO, Vice-Président  
DIRECTEURS: John Eastwood, Chas. M. Connell, J. M. Lothridge, James Sampson, Alexander Duncan.  
Cette Compagnie est en état de prêter toutes sommes d'argent sur la garantie de Baux Foncières à long et court terme jusqu'à 20 ans et elle offre les conditions les plus favorables aux emprunteurs qui ont le privilège de payer le principal et l'intérêt, en versements égaux, soit tous les ans, soit tous les six mois ou bien tous les trois mois, selon les conditions de paiement de la Compagnie.  
HYPOTHÈQUES ACHETÉES.  
On peut s'adresser personnellement aux bureaux de la Compagnie ou bien par lettres adressées à  
ALEX. MACADAMS, Gérant.  
R. C. W. MacQUAIG, Représentant et agent général d'assurance et de billets.  
No. 69, RUE SPARKS, OTTAWA.  
Aussi Syndic Officiel.  
On a besoin d'Évaluateurs attentifs et de confiance, dans chaque comté.  
Ottawa, 29 janvier 1870.

## A VENDRE OU A LOUER

FOUR DE BOULANGER

De 1ère classe  
Avec plusieurs maisons d'habitation, cours et écuries, situé dans la Cité de Hull.  
S'adresser à  
FRANÇOIS BRAZEAU, Plâtrier, 32 rue Kent, Hull.  
AVIS  
Est par le présent donné que demande d'échange sous l'autorité de la section 16, chap. 31 des Statuts Révisés, pour prolonger au-delà de la limite de temps pour laquelle elles ont été accordées, les lettres patentes portant la date du vingt-troisième jour d'août 1866, accordées à John Lamb pour une nouvelle machine à vapeur.  
Ottawa, 23 février 1870.  
MARCHANDISES SÈCHES  
AU  
Magasin Populaire  
DE  
A. D. RICHARD,  
COIN DES RUES DE  
L'ÉGLISE ET CUMBERLAND,  
OTTAWA.  
M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.  
Ottawa, 20 octobre 1870.  
PROTECTION  
L'ARCADE  
Le moyen le plus certain de protéger voir le Bourse, est d'acheter à l'Arcade et le meilleur nombre de protéger les fabricants du Canada est d'acheter vos marchandises à l'Arcade.  
Twoed Canadian Pure Laine 50cts.  
do do do 75"  
do do do 90"  
Un tailleur de première classe est attaché au Département des ordres, et nous garantissons pleine satisfaction à ce prix qui est le plus bas.  
L'Arcade  
(Autrefois Hinton).  
94 et 96, RUE SPARKS,  
EUG. DUPUIS  
Ottawa, 28 Dec. 1870.  
EUGENE ROBITAILLE  
HORLOGER ET BIJOUTIER  
FRATIQUE  
Fait aussi les  
OUVRAGES EN CHEVEUX.  
Dorures et plaqués de toutes sortes, AU PLUS BAS PRIX.  
45, Rue RIDEAU, Block Egleson.  
Ottawa, 11 sept. 1870.

## Chemin de Fer Intercanadien.

ARRANGEMENTS D'HIVER

COMMENCENT LE 17 NOV. 1870.  
Il y a, tous les jours, des trains express, à parcours total, pour les voyageurs, (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes :  
Partant de la Pointe-à-Callière, 8.15 A.M.  
" Rivière-du-Loup, 9.15 A.M.  
" Trois Pistoles, 10.15 A.M.  
" Rimouski, 11.15 A.M.  
" Campbellton, 12.15 A.M.  
" Dalhousie, 1.15 P.M.  
" Bathurst, 2.15 P.M.  
" Newcastle, 3.15 P.M.  
" Moncton, 4.15 P.M.  
" Saint-Jean, 5.15 P.M.  
" Halifax, 6.15 P.M.  
" Trois Pistoles, 7.15 P.M.  
" Rivière-du-Loup, 8.15 P.M.  
" Pointe-à-Callière, 9.15 P.M.  
Les trains de Saint-Jean à Halifax restent à Moncton chaque dimanche.  
Les trains qui partent de Halifax, 1.15 p.m. et de Saint-Jean à 5.08 p.m., le samedi, restent à Campbellton le dimanche.  
Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif de fret, heures de départ, etc., s'adresser au  
CAPT. McQUAIG, Rue Sparks, Ottawa.  
D. POTTINGER, Surintendant-en-chef.  
POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER  
BOULES POUR les ROGNOIS  
MÉDICINES CÉLÈBRES  
Chevaux  
AGENTS A OTTAWA—C. STRATTON.  
Coins des rues Dalhousie et Saint-Patrick.  
A VIS.—Les théâtres ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.  
T. ALEXANDER.  
Ottawa, 7 Nov., 1870.

## St. Laurent et Ottawa.

Le 18 et après MARDI, 18 OCTOBRE 1870, les trains voyageront comme suit :

Laisant Ottawa. Arrivant à Ottawa.  
Pour l'Est, l'Ouest et de l'Est et de l'Ouest le Sud à 11.00 a.m. De l'Est et du Sud à 1.15 p.m. De l'Ouest à 2.15 p.m., 3.55 p.m. De l'Ouest à 6.30 p.m. De l'Est et de l'Ouest de l'Est à 6.00 a.m. 10.30 p.m.  
Les billets doivent être de deux classes attachés aux trains quittant Ottawa à 3.00 p.m. et à 6.30 a.m., et arrivant ainsi aux voyageurs, la nécessité de changer de chars à Prescott.  
Un char Sofa sera attaché au train du soir pour accommoder les passagers allant à l'Est et à l'Ouest.  
Connexions certaines avec les trains sur le Grand-Trois, de l'Est et de l'Ouest, et avec ceux des chemins de Rome et Waterford, d'Odgenburgh et de l'Odgenburgh, et de Black River, à Odgenburgh, venant de et retournant à New York, Boston et tous les points du Sud et de l'Est.  
On peut se procurer au Bureau des Billets de la Compagnie à Ottawa, des appartements dans les chars à coucher, sur les chemins d'Union et Black River, et de Rome et Waterford, venant de et retournant à New York, Boston et tous les points du Sud et de l'Est.  
Les trains voyagent sur l'heure d'Ottawa.  
THOMAS REYNOLDS, Directeur Général, Ottawa, Ottawa, 28 oct. 1870.

## NOYER NOIR SOLIDE

J'espère sans contredit posséder actuellement l'assortiment le plus élégant et le plus complet de mobiliers de chambre à coucher en noyer noir, de tous les patrons et de tous les prix. Ne manquez pas d'examiner ces marchandises chez

J. ERRATT  
Magasin de Meubles du Palais,  
24 Rue Rideau.  
CÉLÈBRES  
Bière et Porter  
DAWES & Cie.  
L'ACHINE  
Fournisseurs de l'Administration des Postes et de l'Administration des Indes.  
184, RUE DE CANAL.  
Vis-à-vis le magasin de grès de G. T. Bate & Cie.  
Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.  
J. FOCKLINGTON, Gérant.  
Ottawa, 27 novembre 1870.  
DR. A. ROBILLARD,  
CHIRURGIEN, OCULISTE, ET AURISTE.  
Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.  
Bureau de santé : En arrière de l'Hôtel-de-Ville.  
—Boulevard du Bureau de 9 à 4.

## Alex. Mortimer.

Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre.

O. V. GREENB, Directeur du département lithographique.  
Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.  
ALEX. MORTIMER  
104, 106 et 108 Rue SPARKS.  
Ottawa, 22 juillet 1870.  
Merveilleuse invention.  
LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB  
Breveté le 16 juillet 1870.  
TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL SAUVÉS.  
10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.  
Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutiles. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.  
Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.  
Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et contiennent respectivement \$2.50, \$5, \$7, et \$9.  
J. M. JACOB, Breveté, 457 rue Saint-Paul, Montréal, EN VENTE CHEZ  
James Hope et Cie  
AGENTS A OTTAWA.  
Ottawa, 20 août 1870.  
Napoleon Audette  
BARBIER COIFFEUR,  
No. 265 1/2 RUE WELLINGTON,  
ENTRÉE VIS-À-VIS  
L'Hotel "Royal Exchange."  
CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.  
Ottawa, 26 Dec. 1870.

## James Mitchell et Cie.

Prenent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siège d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, MCKEAN et CIE, pour la confection en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettront sur un pied de concurrence avantageuse avec les premiers magasins de la Pointe, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage.

Aucune concession de terre, ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.  
Notre boulangerie au No. 146 rue Bank a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.  
J. MITCHELL et CIE,  
146 Rue Bank, et 66 Rue York.  
Ottawa, 27 janvier 1870.  
AGENT, LISEZ CECI  
NOUS paierons à des agents \$100 par mois de rétribution, frais à part, ou nous leur abandonnerons un revenu considérable pour la vente du privilège de nos récentes et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux dans ce que nous avançons. Échantillons gratuits. Adresse  
SHERMAN ET CIE., Marshall, Mich.

## DE MONTRÉAL A OTTAWA

(Suite)  
Les Canadiens se contentent, non sans murmurer quelque peu, à la décision métropolitaine; et, dix ans après, Ottawa, enrichi de monuments en rapport avec sa nouvelle situation, monte encore en dignité en devenant par l'union de toutes les colonies britanniques de l'Amérique septentrionale, la capitale d'un empire aussi vaste que l'Europe entière, quoiqu'il ne contienne encore que deux cent mille habitants. Mais, dans l'histoire de ce pays, les Français, résidents de la race et la langue des premiers colonisateurs de la Nouvelle-France.  
En 1871, Ottawa comptait déjà vingt et un mille habitants, tandis que même en y comprenant Hull qui lui fait vis-à-vis de l'autre côté de la rivière sur le territoire de la province de Québec, Hull et les quartiers d'Ottawa qui avoisinent la rivière Rideau sont en grande partie habités par des Canadiens français, ils ont des églises particulières et un organe quotidien, le *Courier d'Ottawa*. Lors de leur départ, ils étaient parvenus à faire élire un de leurs M. Martineau, aux fonctions de

maire de la capitale. L'évêque, Mgr Guignes, mort depuis, était un "Français de France" appartenant à l'ordre des oblats; aussi, bon nombre de paroisses du diocèse sont-elles desservies par des prêtres qui ont fait venir des "vieux pays". J'eus l'occasion pendant une excursion à Aylmer, gros village situé à quelque distance de Hull sur la rive bascanadienne, de faire la connaissance d'un de ces prêtres français, homme fort instruit qui a parcouru dans tous les sens les vallées de l'Ontario et de ses affluents. Selon lui, et les rapports des explorateurs géologiques entreprises ultérieurement sur l'ordre du gouvernement canadien sont venues confirmer ses appréciations, il y aurait encore de fort beaux pays, parfaitement colonisables, dans le haut de la rivière, sur la Matavau, le lac Témiscamie et le lac des Quinze, ainsi nommés des quinze rapides successifs, échelonnés sur une distance de moins de 25 kilomètres, qui rendent éminemment périlleuse la navigation de la rivière par où s'écoule le trop-plein de ses eaux. A vingt lieues plus au nord, au loin de la Labyrinthine, se trouve "la hauteur des terres" ou ligne

de faite qui sépare le bassin du Saint-Laurent de celui de la baie d'Hudson et qui sert de limite entre les deux provinces de l'ancien Canada et les territoires concédés par le roi Charles II à son frère le prince Rupert, fondateur de la Compagnie de la baie d'Hudson. Au delà du lac Témiscamie on ne rencontre plus d'hommes blancs que dans les postes de traite de cette Compagnie. Des tribus nomades, connues sous le nom générique de Montagnais et appartenant à la grande famille des Algonquins, parcourent dans leurs canots d'épaves les innombrables lacs, et rivières qui sont les routes naturelles de ces vastes régions. Ce sont les Abitibis, les Têtes de boules, les Papinachis, les Choumouchouans, les Mistassins, les Naskapis, etc., dont les territoires de chasse s'étendent à l'est jusqu'au Labrador, au nord, bien au delà de la "hauteur des terres". Ces peuples nomades vivent chétivement de pêche pendant l'été, de chasse pendant l'hiver, et surtout de leur petit commerce de fourrures avec les postes de la Compagnie de la baie d'Hudson.

emprunté sa pittoresque description de la côte nord du bas Saint-Laurent, est une maison unique avec hangar, magasin, dépôt de provisions, le tout construit en bois, autour de laquelle se groupent un certain nombre de cabanes indiennes. Malgré la cession au gouvernement canadien de l'immense étendue de territoire qu'elle possédait, la Compagnie a néanmoins conservé tous ses établissements, parmi lesquels se trouvant en première ligne les postes nombreux qui sont disséminés dans tout le Nord-Ouest britannique. La Compagnie avait obtenu un droit de chasse exclusive, de sorte que les Indiens qui parcourent, à la poursuite des animaux à fourrures, les vastes solitudes qui s'étendent des Montagnes Rocheuses au Labrador ne pouvaient trafiquer qu'avec elle. A elle seule elle vendait tous les produits de leur chasse, en échange desquels ils recevaient des vêtements, des armes, des provisions... Depuis la cession du Nord-Ouest (1869), la Compagnie a perdu son monopole, mais les Indiens n'en continuent pas moins de trafiquer surtout avec elle, parce qu'elle a ses agents sur les lieux, parce que ses

postes sont autant de centres de d'établissement depuis longtemps connus, parce que les Indiens sont toujours sûrs d'y trouver tout ce dont ils ont besoin en même temps qu'un marché régulier, stable, pour les fourrures qu'ils apportent; enfin, parce qu'ils sont à peu près tous endettés envers la Compagnie et qu'ils ne peuvent se passer d'elle.  
"Des que les premières neiges se sont durcies sur le sol, les Montagnais partent par groupes nombreux, emmenant femmes, enfants, chiens, tout. Ils se munissent au poste de provisions pour trois ou quatre mois, et comptent sur la chasse pour vivre le reste du temps. Alors, ils s'enfoncent jusqu'à un profond de cent lieues et au delà dans le nord et ne reviennent souvent qu'avec un malheure butin; car les animaux à belles fourrures deviennent de plus en plus rares, et il faut aller jusqu'à la vallée de la Saskatchewan et au territoire d'Alaska pour retrouver les espèces de haut prix. Une fois partis en campagne, les sauvages marchent à petites journées et dressent leur camp chaque soir dans la neige épaisse des bois. Ce sont invariablement leurs femmes,

plutôt que de diminuer de la plus minime partie le peu qu'il en reste à leurs maîtres. Mais si une troupe étrangère arrive et campe dans le voisinage, ils se glissent furtivement la nuit, enlèveront tout ce qu'ils pourront, le transporteront aux huttes de leurs maîtres et feront ripaille, afin de pouvoir jeûner ensuite deux ou trois jours, si c'est nécessaire...  
Des documents officiels, probablement incomplets, évaluent à quatre mille cinq cents le nombre des sauvages qui errent dans la partie de la terre de Rupert, située au nord de la ligne frontière des anciennes provinces canadiennes. Deux ou trois mille de leurs congénères mènent à peu près la même existence, au sud de cette ligne, dans les forêts de la province de Québec. La plupart de ces derniers sont chrétiens, au moins nominellement. Les autres sont restés en grande partie fidèles au culte des manitous.  
H. DE LAMOTHE.  
(A suivre).

le grand remède pour les dérangements d'estomac, même le choléra, c'est le Panacé de famille de Brown. Prenez le d'après les instructions imprimées, toutes les fois que votre estomac est dérangé.

Mardi, 22 Mars 1880

SOMMAIRE

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE. LES HABITANTS DU CANADA. CHAMBRE DES COMMUNES. LA CONVENTION NATIONALE. SERVICE TELEGRAPHIQUE. A TRAVERS OTTAWA. DE MONTRÉAL A OTTAWA: H. de La Motte. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS ÉTRANGERS.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

Hier, un comité spécial a été formé sur la proposition de l'honorable ministre de la justice, pour agir conjointement avec celui nommé par le Sénat, dans le but de constater s'il ne serait pas de l'intérêt public, au point de vue de l'économie et de l'efficacité du service, de réunir en un seul département les bureaux des greffiers en loi et traducteurs des deux Chambres. Ce comité se compose des honorables MM. Langevin, Macdonald, Anglin et Mills et de MM. Kirkpatrick et Tassé.

Il a été décidé que la Chambre s'ajournerait demain jusqu'à mardi prochain. La plupart des députés vont profiter de la vacance pour aller passer quelques jours dans leurs familles. Nous faisons exception, bien entendu, pour les représentants des provinces maritimes et du Far West, qui ne sauraient avoir cet avantage à cause de l'éloignement de leurs provinces respectives.

Le débat sur le tarif va être continué cet après-midi et se terminera peut-être à une heure avancée cette nuit : dans tous les cas un effort doit être fait dans ce sens. Sinon on peut s'attendre à une avalanche de discours à la reprise de la session, la semaine prochaine.

Quand le canal Welland sera-t-il ouvert? C'est une question fort importante en vue de l'ouverture de la navigation, qui se fera plus à bonne heure qu'à l'ordinaire sur les lacs et le Saint-Laurent. M. Mackenzie a attiré l'attention du gouvernement sur ce point; mais il est lui-même la cause que ce canal ne pourra être ouvert avant le premier mai, car les entrepreneurs qui y exécutent en ce moment des travaux considérables ne sont pas obligés de les achever avant le 25 avril, en vertu d'un contrat conclu en 1876 par M. Mackenzie lui-même, alors ministre des travaux publics. Il est malheureux que les canaux du Saint-Laurent ne puissent pas être utilisés avant cette date, car des millions de minots de blé prendront la route de New-York, tandis qu'ils auraient été expédiés par celle du Saint-Laurent.

L'opposition a fait beaucoup de tapage, hier, au sujet d'une brochure sur le Nord-Ouest, écrite par l'honorable M. Mitchell, et à laquelle se trouvent annexées des annonces de compagnies de chemins de fer, recommandant la Nebraska et la Dakota comme des territoires avantageux à l'émigration. Elle a accusé le gouvernement, à tort et à cri, de travailler au profit des États-Unis et de sacrifier les intérêts du pays en dépendant des sommes considérables pour mettre en circulation pareille brochure. Fallait voir les députés libéraux s'indigner tour à tour, sur tous les tons, eux qui n'ont pas été du tout scandalisés, au dernier, quand M. Mackenzie donnait à entendre, en pleine chambre, que le Texas offrait des avantages supérieurs à ceux de Manitoba.

Qu'ont-ils réussi à prouver? Que le gouvernement n'a pas acheté un seul exemplaire de la brochure en question, mais que cette brochure a été publiée aux frais de la compagnie du chemin Saint-Paul et Minneapolis, dont l'honorable D. A. Smith, député de Selkirk, l'un des membres de la gauche, forme lui-même partie. L'opposition aurait pu difficilement mieux s'enfermer; aussi grande a été sa confusion quand l'honorable M. Pope, ministre de l'agriculture, a fait cette déclaration, que M. Donald A. Smith n'a pu s'empêcher de corrompre. Le parti libéral a pratiqué en cette occasion le rôle de dupe avec un succès considérable.

La navigation est ouverte à Port Hope, sur le lac Ontario. On sait qu'elle est aussi ouverte à Toronto.

La nouvelle publiée par le Free Press que l'honorable James Cockburn, M. P., avait accepté la place de juge en chef de Manitoba est dénuée de fondement pour la bonne raison que cette charge n'est pas vacante que nous sachions.

LES HABITANTS DU CANADA

Le Post de Montréal prend occasion d'un placard absurde qui vient, paraît-il, d'être répandu dans la province de Québec, et qui demande l'expulsion du Bas-Canada de toutes les races étrangères à la race française, pour faire une dissertation savante sur la position et les droits respectifs des différentes nationalités rassemblées sur le sol canadien.

Il va sans dire que notre confrère n'attache aucune importance quelconque au chiffon en question, que personne, sans doute, parmi la population anglaise et irlandaise de Montréal, ne songe à prendre au sérieux, et qui est, probablement l'œuvre de quelque farceur mis en goût par les histoires courantes relatives aux nihilistes russes, à leurs journaux secrets et à leurs placards menaçants. Le caractère canadien-français, dont les traits principaux sont l'hospitalité, la générosité, la bienveillance, est trop connu pour qu'on puisse le soupçonner jamais d'exclusivisme. Nos concitoyens d'origine britannique doivent nous rendre le témoignage que nous sommes un peuple facile à vivre et plutôt porté à l'assimilation qu'à l'exclusivisme de race.

Mais le Post profite de la circonstance pour faire, par manière de digression, des considérations fort remarquables sur cette matière des rapports entre les éléments divers qui forment notre population, matière toujours intéressante à étudier. Notre confrère nous rend pleine justice en disant, contrairement à l'assertion que nous voudrions le Bas-Canada pour nous seuls, que, bien loin de cela, le peuple Canadien Français, est le pouvoir de chasser les Anglais et les Irlandais de chez lui, n'y songerait même pas et voudrait plutôt les garder. Le temps n'est plus, dit-il, où les Canadiens-français, traités en peuple conquis par une poignée d'étrangers qui s'étaient constitués leurs maîtres, pouvaient à bon droit et devait même souhaiter la disparition des envahisseurs et des tyrans. Depuis 1837, ils ont reconquis leur liberté et leurs droits, les distinctions entre les vainqueurs et les vaincus ont cessé, tous ceux qui habitent les provinces de la province de Québec ne pensent qu'à y vivre d'accord les uns avec les autres et n'envisagent le voisinage de leurs concitoyens d'origine différente que pour en tirer profit au point de vue des avantages et des qualités qu'ils peuvent s'emprunter les uns aux autres. Bien plus, le Canadien-français en est venu à accepter sans arrière-pensée la fraternité avec ses anciens maîtres, dès que ceux-ci lui ont rendu justice. Il est même pour la couronne britannique une affection et un dévouement qui ont pu faire dire que les Canadiens-français sont les plus loyaux des sujets anglais. Sans aller aussi loin, le Post dit que " nous portons tout simplement un attachement bien naturel à la terre de nos ancêtres, qui est le Canada, nous bornant, quant au reste, à être de bon gré mais passivement loyal à toute autorité supérieure qui veut respecter nos droits et nos traditions."

Jusqu'à-là c'est fort bien, mais notre confrère montréalais paraît s'aventurer un peu lorsqu'il soutient que le fait d'être les premiers possesseurs du sol ne saurait donner aux Canadiens-français aucuns titres particuliers comme habitants de la terre qui fut la Nouvelle-France. A ce compte il faudrait, dit-il, considérer comme ayant encore la priorité sur eux, et comme les seuls vrais Canadiens, les Sauvages, Iroquois et Algonquins, que notre gouvernement tient présentement en tutelle.

Le Post ne peut vouloir ignorer à ce point les principes du droit international moderne, qui attribue la propriété des pays américains aux premiers découvreurs et possesseurs européens, sans tenir aucun compte des droits imaginaires de quelques sauvages et nomades qui s'y trouvaient avec la venne des chrétiens. Les hardis voyageurs français vinrent déposer ces aborigènes, dit-il, puis furent à leur tour conquis par les Anglais. Voilà un rapprochement pour le moins singulier. Notre confrère oublie que la situation des Sauvages et celle des Français n'étaient pas du tout semblables. Autrement, l'Angleterre n'aurait pas eu besoin de conquérir la Nouvelle-France. Il lui eût suffi de planter un drapeau sur la terre canadienne et de prendre possession, comme on le fait pour les terres occupées par les seuls Indiens. Mais elle avait affaire à un peuple chrétien, dont elle ne pouvait contester les droits de priorité et de propriété sans mettre en doute ses propres droits sur les colonies qu'elle possédait elle-même au même titre dans d'autres parties du continent.

M. de Lesseps doit, dit-on, visiter le Canada prochainement. Le Globe propose d'organiser une démonstration et conseille au ministre des chemins de fer de faire visiter à l'illustre ingénieur quelques-uns de nos grands travaux publics. La Minerve suggère fort à propos, de son côté, que M. de Lesseps soit invité à Ottawa, et dit que nous devrions profiter de l'occasion pour lui faire connaître et par lui aux savants de France, les progrès de notre pays.

Pourvu qu'en acclamant M. de Lesseps, nous n'ayons pas l'air de vouloir offenser nos ombreux voisins des États-Unis et de nous mettre en travers de la doctrine Monroe!

M. Domville présente une pétition de la compagnie du chemin de fer du Nouveau Brunswick, demandant que le projet de loi à l'effet de créer une commission, soit rejeté.

Sir Leonard Tilley fait une motion demandant que lorsque la chambre s'ajournera mercredi, elle reste ajournée jusqu'à mardi prochain.

En vertu du droit intégral, le Canada appartenait à la France et n'avait jamais appartenu aux Sauvages, l'histoire et la formation des pays américains commencent, pour le droit européen, qui ignorait entièrement les aborigènes, au moment des découvertes et des prises de possession. Aussi fût-il cédé, non conquis, (occuper un pays et le conquérir sont deux choses différentes) après une guerre européenne, comme eût été cédée toute autre portion du territoire français après une défaite.

Puis, le Post ne voit pas pourquoi les Français de Québec se prétendraient plus canadiens que les autres. Notre confrère ne compte-t-il donc pour rien une occupation antérieure de deux siècles, c'est-à-dire à partir de l'origine même du pays? Voilà près de trois siècles que ce sol nous rit notre peuple et reçoit les cendres de nos pères depuis dix générations, tandis que les autres habitants de ce pays ne peuvent remonter leur date d'établissement qu'à une époque beaucoup plus récente.

Le Post rend ensuite un bel hommage à la valeur de nos ancêtres, qui ne furent vaincus que parce que la mère patrie les avait abandonnés. Cependant, ajoute-t-il avec assez de justice, il est douteux que la France eût conservé longtemps encore le Canada, si celui-ci eût échappé alors aux Anglais; Napoléon l'eût probablement cédé plus tard aux États-Unis comme il fit de la Louisiane, et le Canada français appartenirait aujourd'hui à l'Union américaine au lieu de faire partie de la Confédération. Soit, nous aurions peut-être été vendus par le premier Empire. Cela prouve seulement que les Rois n'avaient pas le monopole de l'imprévoyance et politique coloniale. Napoléon ne songeait qu'à l'Europe et ne devinait pas que l'Amérique eût l'avenir. Cela explique jusqu'à un certain point Louis XV, qui ne fut pas plus éclairé à cet égard que ce grand génie, un siècle plus tôt.

M. de Lesseps doit, dit-on, visiter le Canada prochainement. Le Globe propose d'organiser une démonstration et conseille au ministre des chemins de fer de faire visiter à l'illustre ingénieur quelques-uns de nos grands travaux publics. La Minerve suggère fort à propos, de son côté, que M. de Lesseps soit invité à Ottawa, et dit que nous devrions profiter de l'occasion pour lui faire connaître et par lui aux savants de France, les progrès de notre pays.

Pourvu qu'en acclamant M. de Lesseps, nous n'ayons pas l'air de vouloir offenser nos ombreux voisins des États-Unis et de nous mettre en travers de la doctrine Monroe!

CHAMBRE DES COMMUNES

L'orateur prend son siège à trois heures. Après les affaires de routine, MM. Thompson (Halifax), Brecken et Kaubach présentent des pétitions s'opposant à l'adoption du bill légalisant le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs.

M. Arkill présente une pétition des amateurs de Port Stanley, demandant la réduction du droit de passage imposé sur les navires dans les canaux de Welland et du Saint-Laurent.

M. Domville présente une pétition de la compagnie du chemin de fer du Nouveau Brunswick, demandant que le projet de loi à l'effet de créer une commission, soit rejeté.

Sir Leonard Tilley fait une motion demandant que lorsque la chambre s'ajournera mercredi, elle reste ajournée jusqu'à mardi prochain.

M. Mackenzie—L'honorable député fait erreur, le lundi de Pâques figure comme fête légale dans le statut. L'incident est vidé.

Sir Charles Tupper—L'honorable député devrait prendre connaissance du bill avant d'y faire opposition. Il ne peut ignorer que la même résolution a déjà été présentée deux fois.

M. Yeo—L'honorable député fait erreur, le lundi de Pâques figure comme fête légale dans le statut. L'incident est vidé.

M. Mackenzie—Quand le canal Welland sera-t-il ouvert à la navigation. La glace est presque entièrement partie et le succès de la navigation du printemps sur le Saint-Laurent dépend du succès de la navigation du printemps sur le canal de Welland. On m'a dit que le canal ne serait ouvert que le premier de mai; comme j'ai reçu à ce sujet grand nombre de demandes, je tiens à avoir une réponse du gouvernement.

Sir Charles Tupper—Je suis heureux que cette question ait été posée, car elle se rattache à un sujet de la plus haute importance. Je regrette toutefois d'avoir à annoncer que le canal ne sera pas ouvert avant le premier mai; car en vertu du contrat intervenu entre l'ancien gouvernement et les entrepreneurs actuels, MM. Murray, ces derniers ne sont pas obligés de mettre l'eau dans le canal avant le 25 avril. Il est donc impossible d'ouvrir la navigation avant le premier mai. J'ai consulté M. Page, pour savoir s'il ne se pourrait pas possible d'ouvrir la navigation avant cette date, mais la réponse a été défavorable, car le pont que fait construire le Grand-Tronc sur le canal ne sera achevé que vers le mois de mai et la navigation serait impossible avant son achèvement. Dans tous les cas, le gouvernement fera ses efforts pour ouvrir le canal le plus tôt possible.

M. Gault—Si le canal n'est pas ouvert avant le premier de mai, 2,000,000 de minots de blé destinés aux navires canadiens prendront la voie de New-York.

Les bills suivants sont examinés en comité: Bill pour consigner la compagnie de navigation du lac Saint-Pierre. Bill constituant le "Great Western and Lake Ontario Shore Junction Railway."

En réponse à M. Robertson (Shelburne). M. Langevin dit que le gouvernement a sous considération le projet de faire réparer le bris-lames d'Indian Bay.

En réponse à M. Kellar, Sir Leonard Tilley dit que le réservoir du gouvernement en coupures de vingt-cinq millions a été augmenté de \$40,000. Toutefois, si le gouvernement se trouvait obligé de faire une nouvelle émission avant l'arrivée de l'argent, elle ne se monterait pas à plus de \$10,000 ou \$20,000.

En réponse à M. Gillies, M. Bowell—Le gouvernement a sous considération le projet d'organiser un service postal pour Port Paisley, Port Elgin et Southampton.

En réponse à M. Barbeau, M. Pope—Le gouvernement n'a pas l'intention de demander la nomination d'un comité devant s'enquérir des richesses minières des Cantons de l'Est, ou de publier ou de répandre des brochures à ce sujet.

En réponse à M. Brecken, M. Langevin dit que le gouvernement ne s'est pas encore décidé à faire des améliorations au port de Belle Creek, le du Prince Edouard.

En réponse à M. Barbeau, M. Baby dit que le gouvernement prendrait toutes les mesures nécessaires pour encourager la culture du tabac canadien.

M. Daly—La chambre doit consentir à l'ajournement de la discussion, afin de laisser au gouvernement le temps de produire différents documents qui se rattachent à la question.

M. Robertson (Shelburne)—Si le débat est ajourné, peut-être sera-t-il à la prochaine session.

A 6 heures, l'Orateur quitte le fauteuil.

SÉANCE DU SOIR. M. Yeo—L'île du Prince-Edouard a droit à sa part d'indemnité au même titre que Terrebonne.

M. Muttar—J'espère que cette question amènera un vote, afin qu'on puisse se rendre compte du degré de sincérité de l'opposition. L'honorable Sir A. J. Smith fait motion pour obtenir un rapport relatif aux services rendus par le Glendon et le North ern Light—Adopté.

M. Giguault fait demande de la production du rapport de l'ingénieur qui a exploré la rivière Yamaska en 1879. M. Vanasse espère qu'on épargnera aucun effort pour rendre la rivière navigable.

La motion est adoptée. M. Casey—Motion pour la production des rapports relatifs aux sous-inspecteurs des poids et mesures—Adopté.

M. Trow, au nom de M. Skinner—Motion pour obtenir copie des brochures publiées par le gouvernement pour promouvoir l'émigration.

Après une longue discussion à laquelle prennent part Sir Charles Tupper, M. Mackenzie, White, Pope, Bannerman, Thompson, Blake, Smith, Howell, Patterson et Hesson, la motion est retirée et la Chambre s'ajourne à 12.35.

LA CONVENTION NATIONALE. On nous communique l'extrait suivant extrait du Irish Catholic Record, de London, Ontario, organe officiel, nous dit-on, de Mgr Walsh. Nous reproduisons avec plaisir cet écrit sympathique, qui n'a besoin d'aucun commentaire.

"Nos concitoyens canadiens-français se proposent de célébrer le 24 juin 1880, par une immense réunion de leurs compatriotes dans la ville de Québec. Ils comptent sur des représentants de toutes les parties du Canada et des régions les plus éloignées de l'Union américaine. Il sera tenu aussi, dit-on, lors de cette célébration, une convention canadienne-française où l'on prendra en considération les meilleurs moyens de favoriser les intérêts de la race française dans le nouveau monde.

"La célébration sera, nous sommes heureux de le constater, sous le patronage immédiat des évêques de la province de Québec. Elle aura en conséquence un caractère à la fois religieux et patriotique. Une réunion de cette importance sera très avantageuse pour la race française en Amérique. Les délibérations de cette convention seront suivies avec intérêt par toutes les classes de notre population.

"La population canadienne française a constamment progressé, durant le siècle actuel, en nombre, en richesse, en intelligence et en influence politique. A l'avenir, le rôle qu'elle aura à remplir sera aussi important que celui qu'elle a joué lors de la fondation de la confédération canadienne.

"La question de la colonisation appellera sans doute la sérieuse attention des Canadiens-Français. La province de Québec contient des millions d'acres de terres, propres à la culture, mais qui sont encore inhabités. La vallée de l'Ottawa est capable à elle seule de recevoir plusieurs centaines de mille colons. La vallée du Saint-Maurice est aussi grande que bien des royaumes européens, mais à l'exception des bords du Saint-Laurent elle est encore en forêts vierges. Des mesures seront prises, sans doute, par le conventionnel pour assurer la rapide colonisation de ces régions pleines d'avenir. Nous espérons que le Nord-Ouest ne sera pas non plus oublié. Les Canadiens Français qui n'auraient point à se rendre dans les forêts en arrière de l'Ottawa et du Saint-Maurice, trouveraient dans le Nord-Ouest un vaste champ à leur énergie.

"Ils trouveraient aussi dans ces régions tous les avantages qu'un colon peut espérer obtenir dans une nouvelle contrée, et ils n'y seraient pas comme des étrangers. De quel côté qu'ils puissent se diriger dans ces immenses territoires, ils rencontreront toujours des traces de la patience française. Ils trouveront une nombreuse population en tout ou partiellement d'origine française, parlant leur langue et professant leur religion. Le Nord-Ouest offre ainsi aux colons français des avantages qui ne pourraient manquer d'intéresser la convention prochaine. Nous croyons que, non-seulement cette question de colonisation, mais d'autres questions d'une grande importance pour la race française et l'Église catholique seront discutées avec beaucoup de profit par la convention, et nous espérons que cette démonstration sera couronnée du succès le plus complet."

subvention pour une compagnie de vapeurs devant faire le service entre Québec et les provinces maritimes et au port de la Colombie Anglaise par la voie du Cap Horn et de Panama—Adopté.

M. DeCosmos présente semblable motion au sujet d'une ligne de vapeurs entre le Canada et le Brésil—Adopté.

M. Gimon présente une motion demandant la formation d'un comité qui aurait à faire une enquête sur le fonctionnement du système d'assurance mutuelle contre l'incendie dans la province de Québec—Adopté.

M. Burpee demande la production d'un rapport montrant le nombre de billets de faveur accordés sur le chemin de fer Intercolonial—Adopté.

Sir A. J. Smith fait motion pour obtenir un rapport relatif aux services rendus par le Glendon et le North ern Light—Adopté.

M. Giguault fait demande de la production du rapport de l'ingénieur qui a exploré la rivière Yamaska en 1879. M. Vanasse espère qu'on épargnera aucun effort pour rendre la rivière navigable.

La motion est adoptée. M. Casey—Motion pour la production des rapports relatifs aux sous-inspecteurs des poids et mesures—Adopté.

M. Trow, au nom de M. Skinner—Motion pour obtenir copie des brochures publiées par le gouvernement pour promouvoir l'émigration.

Après une longue discussion à laquelle prennent part Sir Charles Tupper, M. Mackenzie, White, Pope, Bannerman, Thompson, Blake, Smith, Howell, Patterson et Hesson, la motion est retirée et la Chambre s'ajourne à 12.35.

LA CONVENTION NATIONALE. On nous communique l'extrait suivant extrait du Irish Catholic Record, de London, Ontario, organe officiel, nous dit-on, de Mgr Walsh. Nous reproduisons avec plaisir cet écrit sympathique, qui n'a besoin d'aucun commentaire.

"Nos concitoyens canadiens-français se proposent de célébrer le 24 juin 1880, par une immense réunion de leurs compatriotes dans la ville de Québec. Ils comptent sur des représentants de toutes les parties du Canada et des régions les plus éloignées de l'Union américaine. Il sera tenu aussi, dit-on, lors de cette célébration, une convention canadienne-française où l'on prendra en considération les meilleurs moyens de favoriser les intérêts de la race française dans le nouveau monde.

"La célébration sera, nous sommes heureux de le constater, sous le patronage immédiat des évêques de la province de Québec. Elle aura en conséquence un caractère à la fois religieux et patriotique. Une réunion de cette importance sera très avantageuse pour la race française en Amérique. Les délibérations de cette convention seront suivies avec intérêt par toutes les classes de notre population.

"La population canadienne française a constamment progressé, durant le siècle actuel, en nombre, en richesse, en intelligence et en influence politique. A l'avenir, le rôle qu'elle aura à remplir sera aussi important que celui qu'elle a joué lors de la fondation de la confédération canadienne.

"La question de la colonisation appellera sans doute la sérieuse attention des Canadiens-Français. La province de Québec contient des millions d'acres de terres, propres à la culture, mais qui sont encore inhabités. La vallée de l'Ottawa est capable à elle seule de recevoir plusieurs centaines de mille colons. La vallée du Saint-Maurice est aussi grande que bien des royaumes européens, mais à l'exception des bords du Saint-Laurent elle est encore en forêts vierges. Des mesures seront prises, sans doute, par le conventionnel pour assurer la rapide colonisation de ces régions pleines d'avenir. Nous espérons que le Nord-Ouest ne sera pas non plus oublié. Les Canadiens Français qui n'auraient point à se rendre dans les forêts en arrière de l'Ottawa et du Saint-Maurice, trouveraient dans le Nord-Ouest un vaste champ à leur énergie.

"Ils trouveraient aussi dans ces régions tous les avantages qu'un colon peut espérer obtenir dans une nouvelle contrée, et ils n'y seraient pas comme des étrangers. De quel côté qu'ils puissent se diriger dans ces immenses territoires, ils rencontreront toujours des traces de la patience française. Ils trouveront une nombreuse population en tout ou partiellement d'origine française, parlant leur langue et professant leur religion. Le Nord-Ouest offre ainsi aux colons français des avantages qui ne pourraient manquer d'intéresser la convention prochaine. Nous croyons que, non-seulement cette question de colonisation, mais d'autres questions d'une grande importance pour la race française et l'Église catholique seront discutées avec beaucoup de profit par la convention, et nous espérons que cette démonstration sera couronnée du succès le plus complet."

SERVICE A THÉ. PORCELAINE. (44 morceaux) \$5.00. C. S. Shaw & Cie. IMPORTATEURS. 68 rue Sparks.

1880. Fêtes de Pâques! M. LAUR. DUHAMEL. Avant fait de grandes améliorations à son état, lui permettant d'exhiber un assortiment plus considérable.

Viandes de Choix. M. LAUR. DUHAMEL. Les marchés sont nombreux pratiques de l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et celui de public en général. Il fera tout en son pouvoir pour tous les satisfaire.

OL A TOUJOURS EN MAINS FOLAILLES. SAUCISSES, LANGUES, VIANDES FUMÉES, LARD SALÉ, etc., etc. AU COIN DU VIEUX MARCHÉ BY, SUR LA RUE CLARENCE. Ottawa, 22 mars 1880.

Chemin de fer Q. M. O. et O. Vacances de Pâques. Des billets de première classe seront émis de toutes les stations de ce chemin de fer, à UN SEUL PRIX, bon du 24 jusqu'à 30 courant inclusivement.

AVIS. Aux hôteliers et marchands. Tous ceux qui désirent obtenir des licences d'hôtel ou de magasin pour l'année 1881, sont priés de se rendre au bureau de l'inspecteur de la ville d'Ottawa, le 22 mars 1880.

EDUCATION. CLASSE PRIVÉE DU JOUR ET DU SOIR. Pour les Jeunes Gens. Le tenus des Livres, l'Arithmétique, la Géométrie, la correspondance Commerciale et le Grammaire sont enseignés en Français et en Français par un professeur compétent.

OPINION PUBLIQUE. La collection complète de l'Opinion Publique, non reliée, est en vente à ce bureau. Prix: 50 centimes.

**DEMENAGEMENT**  
**Kearns & Ryan**  
 Déménageront leur magasin, 48 et 51 rue  
 (Hudson, au

**BLOCK HUNTON,**  
 RUE SPARKS,  
 Vers le 15 Mars prochain  
**GRANDE VENTE**  
 à réductions considérables dans tous  
 les départements, à partir de

**Lundi, 2 Février 1880**  
**KEARNS & RYAN.**  
 (Voir notre circulaire.)

**SERVICE TELEGRAPHIQUE**

**SYNOPSIS.**

Washington, 22.—Il était rumored que le vapeur *City of Mexico*, à bord duquel se trouvait le président Grant, avait subi des avaries considérables. Une nouvelle annonce, en effet, qu'il était parti pour le Mexique, mais que le vapeur a été retardé par des vents contraires, mais on n'a pas su qu'il ait subi des avaries.

Galveston, 22.—Le vapeur à bord duquel se trouve le président Grant est en vue; il entrera ce soir dans le port.

**CANADA**

Montréal, 22.—M. J. H. Menzies, ancien gérant de la *Bay*, des Arts, a retiré la réclamation de \$15,000 qu'il avait faite contre cette institution.

M. Andrew Robertson, qui est mort hier, était frère de M. le trésorier Robertson. Il était directeur du collège McGill depuis sa fondation.

Les funérailles de M. Ives Kershaw, qui est mort subitement à Chicago, ont eu lieu cet après-midi. Le bureau de commerce, la bourse, la halle aux denrées ont été fermés.

On a trouvé une jambe humaine dans la rue des Conseillers; on a lieu de croire qu'elle a été échappée par quelque étudiant en médecine qui s'en était emparé dans la salle de dissection.

Il est probable que si le choix d'un record est laissé au conseil de ville, M. J. J. Curran ou M. le greffier libbotson seront nommés. Tous les deux ont une profonde connaissance du français et connaissent également bien le loi.

Toronto, 12.—Un wagon chargé de provisions destinées aux pauvres d'Irlande s'est expédié la semaine prochaine de cette ville.

Deux chevaux attelés à une voiture dans laquelle se trouvaient Miles Ludlow et Vanhook, ont pris le mors aux dents, cet après-midi, sur la rue J. rvis. Ces deux hommes ont été renversés et ont reçu dans leur chute des blessures assez graves.

Québec, 22.—On lit dans le *Chronicle* de ce matin :

Nous avons appris de bonne source que la nouvelle annoncée qu'il y avait dissentiment entre les honorables M. Robertson et Lynch et les autres membres du cabinet, est entièrement dénuée de fondement. Le gouvernement n'a aucunement l'intention de faire un appel au peuple.

P. n'ell a pris la parole hier soir à Hawbridge; il a engagé ses auditeurs à faire leur devoir aux prochaines élections et à voter pour les candidats véritablement dignes de défendre les droits de l'Irlande.

De l'In, 22.—Bismarck s'est briaé le bras dans une chute. Cet accident le forcera de garder la chambre quelques jours.

Londres, 23.—Une dépêche annonce que la reine de Hollande est à la veille de se voir mère.

Mlle Marie Vaugaud, la prima donna américaine, a débuté à Paris dans *Mignon*. Son succès a été éclatant.

On dit que le gouvernement russe a acheté dans les usines de Krupp un grand nombre de canons de fort calibre et a donné, à cette occasion, une nouvelle commande.

Le gouvernement russe a décidé, parait-il, d'éclairer tous ses navires de guerre au moyen de la lumière électrique.

On dément énergiquement à l'ambassade russe la nouvelle que l'empereur, obéissant à l'intimidation, serait décidé à abandonner les rênes de l'empire.

**DECES**

À Ottawa, le 21 courant, Madame veuve Joseph Prudhomme, âgée de 60 ans et deux mois. Le défunt était le mari de M. Joseph Prudhomme, de Hull, et de M. Osmir Prudhomme, de Winnipeg, Manitoba.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à 8 h. au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le convoi funèbre est parti de la résidence de M. Narcisse Lafontaine, son gendre, rue McCrear, pour se rendre à l'église Sainte-Anne, où il a eu lieu de sépulture.

**TOUS LES JOURS**

**GRANDE VENTE!**

**MARCHANDISES**

**Nouvelles et de Goût**

**O'DOHERTY et Cie.**  
 110 RUE SPARKS  
 En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

**BEAUX CHAPEAUX!**

**FEUTRE!**

POUR 50 et 75 cents

**H. L. COTE,**  
 128 Rue Rideau  
 Pres de la rue Nicholas

1880 NOUVEAUTÉS 1880

VENANT D'ÊTRE REÇUS, UN ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE

**Draps de l'ouest de l'Angleterre,**  
**ET DE DRAPS FRANÇAIS,**  
**TWEEDS FRANÇAIS ET ÉCOSSAIS,**  
**Tweeds Canadiens, etc**

On sollicite respectueusement la visite et le patronage du public.

**P. C. AUCLAIR,**  
 Ottawa, 10 février 1880. 133 Rue Sparks

**100**

**Pardessus**

**Usters**

**OUVRIERS de CHANTIERS**

**C. GAGNÉ ET Cie**  
 27, RUE WELLINGTON

**Jos. SENECAI**  
 ENTREPRENEUR DE  
**POMPES FUNEBRES,**  
**MAGNIFIQUES CORBILLARDS**  
 fournis à ordre. Le tout à des prix très réduits.

**JOS. SENECAI,**  
 No. 261, rue Dalhousie,  
 OTTAWA, 26 décembre 1878.

**SAINTE LOUQUE.**

**LA GRANDE VENTE d'Egan!!**

**JEUDI, le 26 du courant**

**S. & H. BORBRIDGE,**  
 88 et 90, coin des rues Rideau et Mosgrove,  
 BASSE-VILLE, OTTAWA

**GRANDE VENTE!**

**MARCHANDISES**

**Nouvelles et de Goût**

**O'DOHERTY et Cie.**  
 110 RUE SPARKS  
 En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

**BEAUX CHAPEAUX!**

**FEUTRE!**

POUR 50 et 75 cents

**H. L. COTE,**  
 128 Rue Rideau  
 Pres de la rue Nicholas

**A TRAVERS OTTAWA**

—Il y a de nombreux cas de petite vérole à la Pointe à la Gatineau

—Hier, en entrant au parlement, M. Robertson, député de Hamilton, a failli être frappé par un bloc de glace qui est tombé du toit.

—Un train spécial part demain d'Ottawa pour Manitoba. Il se compose d'un même nombre de wagons que le dernier.

—Michel Ladder, arrêté sous accusation d'avoir volé une vache appartenant à sa femme a été mis en liberté. La plainte a fait défaut de comparaitre.

—Un régiment de la province d'Ontario se rendra à Québec pour la grande revue du 24 mai. Les dragons de la princesse assisteront également à cette fête militaire.

—Alexandre Robinson et Andrew Tierney, accusés de s'être conduits d'une façon inconvenante au marché By, ont été condamnés à \$2 d'amende et aux frais de procédure. Ils ont immédiatement payé ce montant.

—Un cheval attelé à la voiture d'un cultivateur a pris le mors aux dents, hier après-midi, dans la rue Dalhousie. Un enfant de dix ans, qui le conduisait a été brusquement renversé sur la voie publique et a reçu des contusions assez graves.

—Le major McPherson n'a pas encore accepté le commandement en second du détachement canadien qui doit se rendre au tir de Wimbledon. On assure, cependant, qu'il enverra son acceptation dans le courant de la semaine.

—L'infanterie de la garde du gouverneur a exécuté, hier soir, différentes manœuvres dans la salle d'exercices. Le major Donville, M.P., le capitaine Chater et plusieurs dames étaient présentes.

—Le capitaine Todd, qui est considéré comme un des meilleurs tireurs du Canada, a refusé d'accompagner à Wimbledon le détachement canadien. Toutefois, on a lieu de croire qu'il reviendra sur sa décision.

—La dépêche annonçant le résultat des courses à la rame entre les universités de Cambridge et d'Oxford qui est parvenue hier matin en cette ville, a été transmise par le Dominion Telegraph. Les journaux canadiens et américains ont publié le rapport des courses avant les journaux anglais.

—La rougeole sévit dans un grand nombre de familles; elle n'a été fatale cependant que dans quelques cas seulement. Elle paraît vouloir remplacer la hémisphère picote qui a presque entièrement disparu de notre ville après y avoir fait de terribles ravages.

—M. Jermis Evans a été condamné, hier, à \$2 et les frais pour avoir gardé un chien hargneux. L'animal avait cruellement mordu deux des enfants de Mme Evans. Le propriétaire a prétendu qu'il tenait constamment son chien à l'attache, mais cette assertion a été démentie par les différents témoins.

**GRANDE VENTE!**

**MARCHANDISES**

**Nouvelles et de Goût**

**O'DOHERTY et Cie.**  
 110 RUE SPARKS  
 En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

**BEAUX CHAPEAUX!**

**FEUTRE!**

POUR 50 et 75 cents

**H. L. COTE,**  
 128 Rue Rideau  
 Pres de la rue Nicholas

**Nouvel Atelier**

**Photographique**

**140 Rue Sparks,**  
 (autrefois JARVIS)

**12 PHOTOGRAPHIES pour \$1**

**DORION et DELORME**  
 Propriétaires  
 Ottawa, 3 déc., 1879.

**EN VENTE**

**LES**

**Canadiens de l'Ouest**

**JOSEPH TASSÉ.**

**2e EDITION.**

Deux volumes in 8o de 400 pages, chacun.

Edition originale de 21 portraits, \$2.00  
 Edition illustrée de 21 portraits, \$3.00

**PREMIER VOLUME.**

BIOGRAPHIES: Charles de Langlade, Jean-Baptiste Cadot, Charles Réame, Jos. pl. Rolette, Jacques Porier, Salomon Juneau—fondateur de Milwaukee, Julien Dubuque—fondateur de Dubuque, Iowa, Antoine Leclerc, Jacques Dupéron Baby, Joseph Rainville, Jean-Merle Ducharme, Louis Provencal, Jean-Baptiste Faribault, Jean-Baptiste Lefebvre, Jean-Baptiste Perran t.

**SECOND VOLUME.**

BIOGRAPHIES: Vital Grignon—fondateur de Saint-Paul, Minnesota, Joseph Robette, fils, Pierre Ménard, François Ménard, Jean-Baptiste Malot, Joseph Robidou—fondateur de Saint-Joseph, Missouri, Louis-Vital Baugy, J. B. Roy, Jacques Pournier, F. X. Aubry, Antoine Loxoux, M. B. Ménard—fondateur de Galveston, Texas, Jean-Baptiste Beaulieu—l'un des fondateurs de Chicago—Prudent Beaudry, Gabriel Franchère, Pierre C. Pambour, Joseph LaRoque, Pierre Falcon, Louis Rié.

**EDITION ILLUSTRÉE.**

Portraits de Joseph Rolette, Salomon Juneau, Jean-Baptiste Faribault, Alexandre Faribault, Vital Grignon, Joseph Robidou, Augustin Grignon, Louis-Vital Baugy, L. X. Aubry, Prudent Beaudry, Victor Beaudry, Gabriel Franchère, Joseph LaRoque, Louis Rié. SIX AUTRES GRAVURES représentant le Tombeau de Dubuque, Saint-Boniface (Manitoba), Chicago en 1830, et une caravane attaquée par des Sauvages.

On peut se procurer cet ouvrage en s'adressant à l'auteur, M. Joseph Tassé, Ottawa, Ottawa, 28 juin 1879.

**Harnais, Selles, Malles, Valises,**  
**Etc., etc., etc.**

Les soussignés informent leurs amis et le public qu'ils ont fabriqué durant l'hiver, et offrent maintenant au vente, un magnifique assortiment de

**Harnais, Selles, Malles, Harnais pour les chantiers et la ferme. Harnais pour charrettes écossaises, Harnais de travail, Colliers, Selles de dressage, Couvertures de chevaux de toute description, etc., etc., etc.**

**Spécialité de GENOUILLÈRES POUR LES CHEVAUX sujets à se blesser ou pour ceux qui font de longs trajets.**

Ceux qui auraient besoin d'articles dans notre brancher ont bien de venir inspecter notre stock. Nous offrons des avantages tels qu'ils démontrent avoir pour résultat d'établir des relations satisfaisantes entre nous et le public.

**S. & H. BORBRIDGE,**  
 88 et 90, coin des rues Rideau et Mosgrove,  
 BASSE-VILLE, OTTAWA

Ottawa, 20 mars 1880.

**GRANDE VENTE!**

**MARCHANDISES**

**Nouvelles et de Goût**

**O'DOHERTY et Cie.**  
 110 RUE SPARKS  
 En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

**BEAUX CHAPEAUX!**

**FEUTRE!**

POUR 50 et 75 cents

**H. L. COTE,**  
 128 Rue Rideau  
 Pres de la rue Nicholas

**GRANDE VENTE!**

**MARCHANDISES**

**Nouvelles et de Goût**

**O'DOHERTY et Cie.**  
 110 RUE SPARKS  
 En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

**BEAUX CHAPEAUX!**

**FEUTRE!**

POUR 50 et 75 cents

**H. L. COTE,**  
 128 Rue Rideau  
 Pres de la rue Nicholas

**GRANDE VENTE!**

**MARCHANDISES**

**Nouvelles et de Goût**

**O'DOHERTY et Cie.**  
 110 RUE SPARKS  
 En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

**BEAUX CHAPEAUX!**

**FEUTRE!**

POUR 50 et 75 cents

**H. L. COTE,**  
 128 Rue Rideau  
 Pres de la rue Nicholas

**GRANDE VENTE!**

**MARCHANDISES**

**Nouvelles et de Goût**

**O'DOHERTY et Cie.**  
 110 RUE SPARKS  
 En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

**BEAUX CHAPEAUX!**

**FEUTRE!**

POUR 50 et 75 cents

**H. L. COTE,**  
 128 Rue Rideau  
 Pres de la rue Nicholas

**P. BASKERVILLE ET FRÈRES**

**Épiceries, Vins, Liqueurs et Provisions**

A DES PRIX QUI NE PEUVENT PAS ÊTRE SURPASSÉS.

Les importations considérables que nous faisons sont une preuve suffisante pour assurer nos clients que nous pouvons leur donner une bonne valeur pour leur argent

**GRANDE VENTE!**

**MARCHANDISES**

**Nouvelles et de Goût**

**O'DOHERTY et Cie.**  
 110 RUE SPARKS  
 En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

**BEAUX CHAPEAUX!**

**FEUTRE!**

POUR 50 et 75 cents

**H. L. COTE,**  
 128 Rue Rideau  
 Pres de la rue Nicholas

**GRANDE VENTE!**

**MARCHANDISES**

**Nouvelles et de Goût**

**O'DOHERTY et Cie.**  
 110 RUE SPARKS  
 En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

**BEAUX CHAPEAUX!**

**FEUTRE!**

POUR 50 et 75 cents

**H. L. COTE,**  
 128 Rue Rideau  
 Pres de la rue Nicholas

**GRANDE VENTE!**

**MARCHANDISES**

**Nouvelles et de Goût**

**O'DOHERTY et Cie.**  
 110 RUE SPARKS  
 En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

**BEAUX CHAPEAUX!**

**FEUTRE!**

POUR 50 et 75 cents

**H. L. COTE,**  
 128 Rue Rideau  
 Pres de la rue Nicholas

**GRANDE VENTE!**

**MARCHANDISES**

**Nouvelles et de Goût**

**O'DOHERTY et Cie.**  
 110 RUE SPARKS  
 En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

**BEAUX CHAPEAUX!**

**FEUTRE!**

POUR 50 et 75 cents

**H. L. COTE,**  
 128 Rue Rideau  
 Pres de la rue Nicholas

**MARCHANDISES SUPERIEURES**

**Cotons gris,**  
**Cotons blancs**

**Toile écrue,**  
**BRYSON & Cie.**  
 150 Rue SPARKS.  
 Vente sans réserve, pour argent comptant

**La charité de votre voisin**

Tout le monde doit aller voir la vitrine de M. BOYDEN et les belles marchandises qui y sont exposées, et au nombre desquelles on peut admirer des tables de jeu de fantaisie, des chaises de luxe, des étagères, des mobiliers de salon, et tout ce qu'on peut imaginer de plus élégant en fait de buffets de salle. Allez rue Sussex et examinez.

**JOSEPH BOYDEN,**  
 Variety Hall et Magasin de Meubles, 532 et 534, rue Sussex.

**GRANDE VENTE!**

**MARCHANDISES**

**Nouvelles et de Goût**

**O'DOHERTY et Cie.**  
 110 RUE SPARKS  
 En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

**BEAUX CHAPEAUX!**

**FEUTRE!**

POUR 50 et 75 cents

**H. L. COTE,**  
 128 Rue Rideau  
 Pres de la rue Nicholas

**GRANDE VENTE!**

**MARCHANDISES**

**Nouvelles et de Goût**

**O'DOHERTY et Cie.**  
 110 RUE SPARKS  
 En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

**BEAUX CHAPEAUX!**

**FEUTRE!**

POUR 50 et 75 cents

**H. L. COTE,**  
 128 Rue Rideau  
 Pres de la rue Nicholas

**GRANDE VENTE!**

**MARCHANDISES**

**Nouvelles et de Goût**

**O'DOHERTY et Cie.**  
 110 RUE SPARKS  
 En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

**BEAUX CHAPEAUX!**

**FEUTRE!**

POUR 50 et 75 cents

**H. L. COTE,**  
 128 Rue Rideau  
 Pres de la rue Nicholas

**GRANDE VENTE!**

**MARCHANDISES**

**Nouvelles et de Goût**

**O'DOHERTY et Cie.**  
 110 RUE SPARKS  
 En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

**BEAUX CHAPEAUX!**

**FEUTRE!**

POUR 50 et 75 cents

**H. L. COTE,**  
 128 Rue Rideau  
 Pres de la rue Nicholas

**MARCHANDISES SUPERIEURES**

**Cotons gris,**  
**Cotons blancs**

**Toile écrue,**  
**BRYSON & Cie.**  
 150 Rue SPARKS.  
 Vente sans réserve, pour argent comptant

**La charité de votre voisin**

Tout le monde doit aller voir la vitrine de M. BOYDEN et les belles marchandises qui y sont exposées, et au nombre desquelles on peut admirer des tables de jeu de fantaisie, des chaises de luxe, des étagères, des mobiliers de salon, et tout ce qu'on peut imaginer de plus élégant en fait de buffets de salle. Allez rue Sussex et examinez.

**JOSEPH BOYDEN,**  
 Variety Hall et Magasin de Meubles, 532 et 534, rue Sussex.

**GRANDE VENTE!**

**MARCHANDISES**

**Nouvelles et de Goût**

**O'DOHERTY et Cie.**  
 110 RUE SPARKS  
 En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

**BEAUX CHAPEAUX!**

**FEUTRE!**

POUR 50 et 75 cents

**H. L. COTE,**  
 128 Rue Rideau  
 Pres de la rue Nicholas

**GRANDE VENTE!**

**MARCHANDISES**

**Nouvelles et de Goût**

**O'DOHERTY et Cie.**  
 110 RUE SPARKS  
 En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

**BEAUX CHAPEAUX!**

**FEUTRE!**

POUR 50 et 75 cents

**H. L. COTE,**  
 128 Rue Rideau  
 Pres de la rue Nicholas

**GRANDE VENTE!**

**MARCHANDISES**

**Nouvelles et de Goût**

**O'DOHERTY et Cie.**  
 110 RUE SPARKS  
 En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

**BEAUX CHAPEAUX!**

**FEUTRE!**

POUR 50 et 75 cents

**H. L. COTE,**  
 128 Rue Rideau  
 Pres de la rue Nicholas

**GRANDE VENTE!**

**MARCHANDISES**

**Nouvelles et de Goût**

**O'DOHERTY et Cie.**  
 110 RUE SPARKS  
 En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

**BEAUX CHAPEAUX!**

**FEUTRE!**

POUR 50 et 75 cents

**H. L. COTE,**  
 128 Rue Rideau  
 Pres de la rue Nicholas

**MARCHANDISES SUPERIEURES**

**Cotons gris,**  
**Cotons blancs**

**Toile écrue,**  
**BRYSON & Cie.**  
 150 Rue SPARKS.  
 Vente sans réserve, pour argent comptant

**La charité de votre voisin**

Tout le monde doit aller voir la vitrine de M. BOYDEN et les belles marchandises qui y sont exposées, et au nombre desquelles on peut admirer des tables de jeu de fantaisie, des chaises de luxe, des étagères, des mobiliers de salon, et tout ce qu'on peut imaginer de plus élégant en fait de buffets de salle. Allez rue Sussex et examinez.

**JOSEPH BOYDEN,**  
 Variety Hall et Magasin de Meubles, 532 et 534, rue Sussex.

**GRANDE VENTE!**

**MARCHANDISES**

**Nouvelles et de Goût**

**O'DOHERTY et Cie.**  
 110 RUE SPARKS  
 En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

**BEAUX CHAPEAUX!**

**FEUTRE!**

POUR 50 et 75 cents

**H. L. COTE,**  
 128 Rue Rideau  
 Pres de la rue Nicholas

**GRANDE VENTE!**

**MARCHANDISES**

**Nouvelles et de Goût**

**O'DOHERTY et Cie.**  
 110 RUE SPARKS  
 En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

**BEAUX CHAPEAUX!**

**FEUTRE!**

POUR 50 et 75 cents

**H. L. COTE,**  
 128 Rue Rideau  
 Pres de la rue Nicholas

**GRANDE VENTE!**

**MARCHANDISES**

**Nouvelles et de Goût**

**O'DOHERTY et Cie.**  
 110 RUE SPARKS  
 En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

**BEAUX CHAPEAUX!**

**FEUTRE!**

POUR 50 et 75 cents

**H. L. COTE,**  
 128 Rue Rideau  
 Pres de la rue Nicholas

**GRANDE VENTE!**

**MARCHANDISES**

**Nouvelles et de Goût**

**O'DOHERTY et Cie.**  
 110 RUE SPARKS  
 En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

**BEAUX CHAPEAUX!**

**FEUTRE!**

POUR 50 et 75 cents

**H. L. COTE,**  
 128 Rue Rideau  
 Pres de la rue Nicholas

**MARCHANDISES SUPERIEURES**

**Cotons gris,**  
**Cotons blancs**

**Toile écrue,**  
**BRYSON & Cie.**  
 150 Rue SPARKS.  
 Vente sans réserve, pour argent comptant

**La charité de votre voisin**

Tout le monde doit aller voir la vitrine de M. BOYDEN et les belles marchandises qui y sont exposées, et au nombre desquelles on peut admirer des tables de jeu de fantaisie, des chaises de luxe, des étagères, des mobiliers de salon, et tout ce qu'on peut imaginer de plus élégant en fait de buffets de salle. Allez rue Sussex et examinez.

**JOSEPH BOYDEN,**  
 Variety Hall et Magasin de Meubles, 532 et 534, rue Sussex.

**GRANDE VENTE!**

**MARCHANDISES**

**Nouvelles et de Goût**

**O'DOHERTY et Cie.**  
 110 RUE SPARKS  
 En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

**BEAUX CHAPEAUX!**

**FEUTRE!**

POUR 50 et 75 cents

**H. L. COTE,**  
 128 Rue Rideau  
 Pres de la rue Nicholas

**GRANDE VENTE!**

**MARCHANDISES**

**Nouvelles et de Goût**

**O'DOHERTY et Cie.**  
 110 RUE SPARKS  
 En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

**BEAUX CHAPEAUX!**

**FEUTRE!**

POUR 50 et 75 cents

**H. L. COTE,**  
 128 Rue Rideau  
 Pres de la rue Nicholas

**GRANDE VENTE!**

**MARCHANDISES**

**Nouvelles et de Goût**

**O'DOHERTY et Cie.**  
 110 RUE SPARKS  
 En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

**BEAUX CHAPEAUX!**

**FEUTRE!**

POUR 50 et 75 cents

**H. L. COTE,**  
 128 Rue Rideau  
 Pres de la rue Nicholas

**GRANDE VENTE!**

**MARCHANDISES**

**Nouvelles et de Goût**

**O'DOHERTY et Cie.**  
 110 RUE SPARKS  
 En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

**BEAUX CHAPEAUX!**

**FEUTRE!**

POUR 50 et 75 cents

**H. L. COTE,**  
 128 Rue Rideau  
 Pres de la rue Nicholas

**MARCHANDISES SUPERIEURES**

**Cotons gris,**  
**Cotons blancs**

**Toile écrue,**  
**BRYSON & Cie.**  
 150 Rue SPARKS.  
 Vente sans réserve, pour argent comptant

**La charité de votre voisin**

Tout le monde doit aller voir la vitrine de M. BOYDEN et les belles marchandises qui y sont exposées, et au nombre desquelles on peut admirer des tables de jeu de fantaisie, des chaises de luxe, des étagères, des mobiliers de salon, et tout ce qu'on peut imaginer de plus élégant en fait de buffets de salle. Allez rue Sussex et examinez.

**JOSEPH BOYDEN,**  
 Variety Hall et Magasin de Meubles, 532 et 534, rue Sussex.

